

## demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Demande d'application de la prime de solidarité territoriale aux

praticiens à temps partiel (HDF)

Organisme : DOS / SD Démographie, formation et gestion des RH du système de

santé / service Gestion des RH hospitalières

## Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

## **Formulaire**

Ce formulaire à pour objectif de faciliter le dépôt des demandes d'application de la PST aux praticien médicaux à temps partiel en établissement de santé. Cette possibilité est prévue par la convention-cadre régionale visant à organiser la mise en place de la PST ainsi que pour les urgentistes, la convention appui inter-hospitalier.

## Informations préalables

Au préalable de solliciter une dérogation pour la mise en œuvre de la PST à un praticien à temps partiel, il est nécessaire que la « convention cadre régionale » soit signée par l'établissement employeur et l'établissement d'accueil du praticien pour l'ensemble des spécialités hormis la médecine d'urgence.

Pour la spécialité de médecine d'urgence, il convient que l'établissement employeur et l'établissement d'accueil signent l'avenant 1 à la convention d'appui inter-hospitalier.

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à nous transmettre la convention signée par votre établissement en la téléchargeant ci-dessous (via le bouton « choisir un fichier»).

\_\_

Le formulaire peut être complété par l'établissement d'accueil ou l'établissement employeur.

En cas de demande formulée par l'établissement d'accueil, l'accord de l'établissement employeur est une pièce obligatoire.

La PST peut s'appliquer à un praticien hors région Hauts de France. Dans ce cas, la convention cadre régionale est à signer par le directeur de l'établissement employeur,

Demande d'application de la prime de solidarité territoriale aux praticiens à temps partiel (HDF) même situé dans une autre région.
Votre établissement est-il signataire de la convention-cadre régionale HDF?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Convention-cadre régionale PST HDF (Hors MU)
le cas échéant, merci d'enregistrer la convention signée du directeur d'établissement ici
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Convention-cadre régionale Appui inter-hospitalier (MU uniquement)
le cas échéant, merci d'enregistrer la convention signée du directeur d'établissement ici
Identité de la personne en charge du dépôt de la demande
Nom Prénom
fonction et direction de rattachement
adresse mail
êtes vous l'établissement employeur du praticien ? Cochez la mention applicable ☐ Oui
□ Non
Identité du praticien
n° RPPS
Nom Prénom (s)
spécialité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible allergologie
anatomie et cytologie pathologiques
anesthésie réanimation
☐ biologie médicale
chirugie maxillo-faciale
chirurgie générale

Demande d'application de la prime de solidarité territoriale aux praticiens à temps partiel (HDF)
chirurgie orale
chirurgie pédiatrique
chirurgie plastique reconstructrice et esthétique
chirurgie thoracique et cardiovasculaire
chirurgie vasculaire
chirurgie viscérale et digestive
chrirurgie orthopédique et traumatologie
dermatologie et venereologie
endocrinologie diabétologie nutrition
génétique médicale
☐ gériatrie
gynécologie médicale
gynécologie-obstétrique
hématologie hématologie
hémobiologie transfusion
hépato-gastro-entérologie
hygiène hospitalière
maladies infectieuses et tropicales
médecine cardiovasculaire
médecine d'urgence
médecine et santé au travail
médecine générale
médecine intensive - réanimation
médecine interne et immunologie clinique
médecine légale et expertises médicales
médecine nucléaire
médecine physique et de réadaptation
médecine vasculaire
méphrologie néphrologie
neurochirurgie
neurologie
odontologie polyvalente
oncologie

Demande d'application de la prime de solidarité territoriale aux praticiens à temps partiel (HDF)
☐ ophtalmologie
oto-rhino-laryngologie chirurgie cervico- faciale
☐ pédiatrie
pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière
pharmacologie clinique et toxicologie
☐ pneumologie
☐ psychiatrie
radiologie et imagerie médicale
☐ rhumatologie
santé publique
stomatologie
☐ urologie
Ancienneté (en nombre de mois) indiquez l'ancienneté dans la quotité à temps partiel du praticien dans l'établissement employeur (en nombre de mois)
Statut Cochez la mention applicable, une seule valeur possible praticien hospitalier
praticien contractuel
assistant des hôpitaux
personnel enseignant et hospitalier titulaire, temporaire et non titulaire
quotité temps de travail indiquer ici la quotité de temps de travail du praticien dans son établissement employeur
Depuis combien de temps le praticien exerce-t-il avec cette quotité ? indiquer depuis combien de temps le praticien exerce avec cette quotité, en nombre de mois
Nom établissement employeur
Nom établissement d'accueil l'établissement d'accueil est l'établissement qui bénéficie du renfort du praticien

pièces justificatives de la demande

Demande d'application de la prime de solidarité territoriale aux praticiens à ter Pièce justificative à joindre en complément du dossier Courrier de demande de l'établissement employeur	mps partiel (HDF)
un modèle type de courrier est proposé ci-joint	
Justification de la demande	1
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  autre pièce utile	•